

## COTISATIONS 2022

GRADE	CATEGORIE	Tarif Annuel
Elève / Stagiaire surveillant	Catégorie C	36,00 €
Surveillant : Titulaire/Principal/Brigadier	Catégorie C	84,00 €
1er Surveillant	Catégorie C	96,00 €
Major	Catégorie C	108,00 €
Adjoint Administratif	Catégorie C	84,00 €
Secrétaire Administratif	Catégorie B	96,00 €
Adjoint Technique	Catégorie C	Indice majoré x 0,23
Technique	Catégorie B	Indice majoré x 0,23
Lieutenant	Catégorie B	Indice majoré x 0,23
Capitaine	Catégorie B	Indice majoré x 0,23
Commandant	Catégorie B	indice majoré x 0,23
CSP	Catégorie A	indice majoré x 0,23
CPIP	Catégorie A	indice majoré x 0,23
Attaché	Catégorie A	indice majoré x 0,23
Contractuel (1)		

(1) Les agents contractuels : rémunération brute divisé par le point d'indice fonction publique soit 4,69 x 0,23.

\* Permanent DAS (respecte la charte Cfdt) x 0,75

\* Cela ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% de son montant.

**\* Les adhésions font l'objet d'une reconduction tacite sauf opposition avant l'année suivante.**